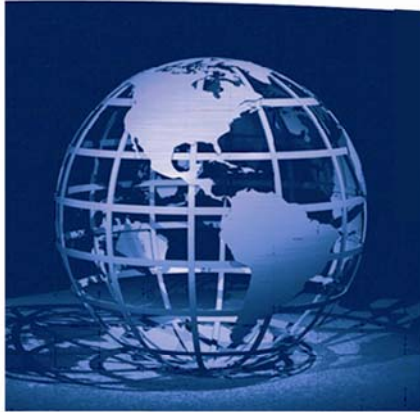




Gide Loyrette Nouel



2011

Arbitrage international

Alger
Bruxelles
Bucarest
Budapest
Casablanca
Hanoi
Hô Chi Minh Ville
Hong Kong
Istanbul
Kiev
Londres
Moscou
New York
Paris
Pékin
Saint-Pétersbourg
Shanghai
Tunis
Varsovie

Arbitrage international

Gide Loyrette Nouel a une expérience ancienne et reconnue en arbitrage international, une spécialité qui a toujours été l'un des domaines de prédilection de son activité.

Initialement créé et développé depuis la base parisienne du Cabinet où le Département Arbitrage rassemble actuellement une vingtaine d'avocats de diverses formations et origines, le Groupe Arbitrage comprend également des avocats spécialisés de différentes nationalités implantés dans certains de ses bureaux internationaux à travers le monde. La plupart de ses membres ont été formés ou ont passé une partie de leur vie professionnelle dans plusieurs pays. Certains agissent également en qualité d'arbitre. Ils ont tous une connaissance approfondie des principaux règlements d'arbitrage et plaident régulièrement sur des problématiques relatives à l'arbitrage devant leurs juridictions nationales respectives. L'équipe est donc en mesure d'offrir aux clients du Cabinet les compétences juridiques, multiculturelles et linguistiques requises par la pratique moderne de l'arbitrage afin de répondre à leurs besoins.

Nous conseillons nos clients, opérateurs commerciaux, entreprises et établissements publics et Etats, pour l'élaboration et le choix de leur stratégie contentieuse et tout au long de la procédure d'arbitrage. Notre intervention couvre l'ensemble du processus : détermination du mécanisme de règlement des différends le plus approprié, conduite de la procédure d'arbitrage, représentation lors des audiences et exécution ou annulation des sentences arbitrales. Nous plaidons aussi devant les juridictions nationales dans des dossiers multi-juridictionnels ou lorsqu'il est nécessaire d'obtenir des mesures d'assistance, des mesures conservatoires ou encore des mesures d'exécution des sentences arbitrales.

L'équipe est aussi active dans le développement de modes alternatifs de règlement des différends et a mis en œuvre, avec succès, ces méthodes dans le cadre de contentieux majeurs.

Principaux domaines de compétence

Protection des investissements

Les arbitrages relatifs aux investissements initiés sur le fondement de traités bilatéraux ou d'autres instruments multilatéraux se sont multipliés ces dernières années. Ils impliquent souvent des questions complexes et interconnectées de droit public international et de droit privé international. Nous avons conseillé tant des Etats, des établissements et entreprises publics situés en Europe centrale et orientale, Asie, Afrique du Nord, que des investisseurs dans des procédures soumises principalement aux règlements d'arbitrage CIRDI et CNUDCI.

Contrats de construction et d'infrastructures

Nous conseillons des maîtres d'ouvrage et des entrepreneurs à l'occasion de différends issus de contrats internationaux de construction. Nombre de ces contrats sont fondés sur ou inspirés de contrats-types préparés par la FIDIC ou par d'autres institutions internationales telles que la Banque Mondiale.

Souvent caractérisée par l'ampleur de la documentation, la conduite de ces procédures nécessite des compétences particulières de gestion des documents. Notre expérience couvre les travaux publics (ponts, autoroutes et tunnels, notamment), les usines et complexes industriels.

Pétrole et gaz - Energie - Mines

Notre expertise couvre toutes les branches de l'industrie pétrolière et gazière : l'exploration (dont les questions juridiques relatives aux permis et contrats de services pour le développement de gisements pétroliers), le forage (dont la construction de plates-formes), le traitement (dont la construction de raffineries) et la distribution (dont les contrats à long terme). Nous avons aussi l'expérience de contentieux affectant d'autres secteurs de l'énergie tels que la construction de centrales nucléaires ou thermiques, la construction de barrages, les contrats d'approvisionnement en combustibles à long terme, la vente d'énergie, ou encore les différends issus du secteur de l'industrie minière (exploration et exploitation de permis, développement de mines).

Droit des sociétés - Différends post fusions-acquisitions

L'arbitrage est un mécanisme de règlement des différends de plus en plus répandu en matière de fusions et acquisitions internationales. Notre expérience comprend notamment des différends relatifs à l'estimation du prix des actions, la mise en œuvre de garanties, le démantèlement de coentreprises ou la gouvernance d'entreprise.

Transfert de technologies, propriété industrielle et licences

Nous avons conseillé des clients dans de nombreux arbitrages portant sur des questions de propriété intellectuelle ou de technologie. Ces dossiers ont concerné des secteurs industriels et économiques variés tels que la mode, les parfums et cosmétiques, les produits médicaux, les ordinateurs et imprimantes, les équipements industriels, la défense nationale et l'industrie aérospatiale.

Opérations bancaires et assurances

Notre expérience couvre un champ important de transactions et de produits bancaires, financiers et d'assurance, et notamment les différends émanant de garanties à première demande, d'assurances contre les risques politiques, de résiliation de polices d'assurance, de contrats de prêt et de réassurance.

Distribution, ventes internationales et autres opérations commerciales

Notre équipe a accumulé une expérience riche en matière d'arbitrage commercial général et plus particulièrement en matière de différends relatifs à des réseaux de franchises ou d'autres accords et réseaux de distribution internationaux. Notre expertise comprend aussi la vente internationale de marchandises ou d'équipements.

Annulation et exécution de sentences

Nous conseillons nos clients devant les juridictions nationales de divers pays dans lesquels le Cabinet est implanté afin d'obtenir l'exécution ou l'annulation de sentences arbitrales.

Pour plus d'informations :
www.gide.com



Gide Loyrette Nouel